

Contrat n°200714 de reprise du site Internet "www.artisan-hollard.fr"

Chapitre I : Définition des parties

Le présent contrat a pour but de fixer les modalités et les obligations liant:

LE PRESTATAIRE

MeilleurArtisan.com
22 rue Carnot
05000 GAP

A SON CLIENT

ARTISAN-HOLLARD
5 rue de l'Yonne
89340 CHAMPIGNY SUR YONNE

Chapitre II : Objet du contrat

Le prestataire propose une **prestation complète** regroupant :

- 1) **La réalisation d'un site Internet** optimisé pour le référencement naturel sur Google comportant:
 - Une infinité de pages de contenu (constituées de textes, photos, intégration de vidéo hébergé sous YouTube). La conception du site est au standard HTML5 à la norme W3C et assure une indexation de 100% des pages par les moteurs de recherche.
 - Une charte graphique reprenant le logo et les couleurs de l'entreprise et pouvant intégrer des animations photos (carroussel, fond enchaîné).
 - Un module permettant de présenter des photos sous format diaporama.
 - Un module question / réponse permettant de mettre en avant l'expertise de l'entreprise
 - Un module de demande de rappel immédiat
 - Un module de gestion des partenaires et d'échanges de liens pour optimiser le référencement
 - Un module de gestion et un formulaire permettant de recevoir des demandes de clients en ligne sur la boîte Email de l'entreprise
 - Un module Livre d'or permettant aux clients de consulter les avis déposés ainsi que de déposer leur avis sur les prestations réalisées. Le module de gestion permet de modérer les avis avant toute publication sur le site.
 - Un plan d'accès via l'intégration d'un module de cartographie interactive.
 - Un lien vers les réseaux sociaux Facebook, Google+, Youtube et Twitter
 - Une version du site optimisée pour la navigation depuis les smartphones
- 2) **La mise à disposition d'un espace sécurisé** permettant la **mise à jour du site en pages illimitées** sans coût supplémentaire.
- 3) **Un tableau de bord** permettant de suivre les demandes de clients, les avis déposés, les statistiques de fréquentation et de gérer les clients et envoyer des Email aux clients
- 4) **L'achat et la gestion** du nom de domaine **www.artisan-hollard.fr** (Suggestion à confirmer).
- 5) **la soumission du site dans les moteurs de recherche** : Google, Bing, Yahoo.
- 6) **Le référencement optimisé de la page d'accueil** sur les mots clés de l'activité et la géographie.
- 7) **L'hébergement** du site Internet.
- 8) **La maintenance, les sauvegardes quotidiennes et le support technique** du site Internet.
- 9) **La prestation de reprise du site existant et de remise en forme** des 15 premières pages du site et intégration de 20 premières photos.
- 10) **L'accès GRATUIT et ILLIMITE à toutes les demandes de clients formulées depuis le site MeilleurArtisan.com** dans les prestations de son métier sur son département et les départements limitrophes.

Chapitre III : Déroulement de la prestation

- 1) A réception du contrat accepté, le prestataire adresse au client un cahier des charges à compléter.
- 2) A réception du cahier des charges, le prestataire réalise un brief téléphonique pour préciser les souhaits.
- 3) Le prestataire réalise une première maquette du site sur la base des souhaits exprimés.
- 4) Le prestataire réalise les recalages jusqu'à satisfaction complète du client.
- 5) Une fois la maquette validée par le client (Sans retour du client au delà de 3 mois, la maquette sera considérée comme validée), le site est mis en ligne et référencé dans les moteurs de recherche.

Chapitre IV : Hébergement et nom de domaine

4.1) L'hébergement : Le prestataire assure à son client qu'il met tous les moyens techniques nécessaires pour héberger son site Internet dans les meilleures conditions possibles mais qu'il ne peut être tenu responsable de ralentissements, de coupures, d'indisponibilités temporaires ou totales, dus à des événements échappant au contrôle de MeilleurArtisan.com, ainsi qu'à des maintenances techniques urgentes ou à des cas de forces majeures.

4.2) Nom de domaine : Le nom de domaine (adresse par laquelle le site Internet du Client sera accessible) **est la propriété du client** (Le prestataire réalise les formalités d'enregistrement et de paramétrage au nom du client). Il appartient au client de vérifier auprès des registres adéquats que le nom qu'il souhaite déposer n'enfreint pas les droits d'un tiers, notamment en matière de propriété intellectuelle. En aucune façon la responsabilité de MeilleurArtisan.com ne pourrait être engagée dans ce cas. Dans le cas où le nom de domaine choisi est déjà réservé, le prestataire en informera le Client et l'invitera à choisir un autre nom. En cas de transfert de nom de domaine, le client fournira au prestataire les éléments permettant d'effectuer le transfert de gestion (Code de transfert, Déblocage du nom de domaine).

Chapitre V : Responsabilités – Nature de l'obligation

Le prestataire n'est tenu qu'à une obligation de moyens et s'engage à ce titre à mettre en oeuvre tous les moyens raisonnables nécessaires à l'exécution du présent Contrat. Tout au long de l'exécution du présent Contrat, et quelles que soient les circonstances, la responsabilité de MeilleurArtisan.com sera expressément limitée au total des montants payés par le Client au cours des 12 derniers mois. En aucune façon le Client ne pourra prétendre à quelque indemnité indirecte que ce soit, tel une baisse de chiffre d'affaires, baisse de compétitivité, perte de clientèle, de crédibilité, atteinte à l'image, etc. Il est entendu que le Client dispose de toutes les autorisations nécessaires pour exploiter le contenu de son site Internet et est entièrement responsable du contenu publié. Le Client s'engage à défendre et à indemniser le prestataire, le cas échéant (y compris les frais d'avocats et frais de justice) ainsi que ses mandataires sociaux, administrateurs, agents et employés contre toute plainte, toute demande ou réclamation faite par tiers, causée ou résultant d'une violation de la part dudit Client des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, ou d'une violation de la loi, du droit ou de la propriété intellectuelle de tiers.

Le Client est le responsable entier et exclusif des mots de passe nécessaires à l'utilisation de son service. MeilleurArtisan.com dégage toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse des mots de passe mis à la disposition du Client. Le Client s'engage à informer MeilleurArtisan.com dans les 48 heures de toute modification concernant sa situation, et dans les 24 heures de toute perte du mot de passe.

Concernant les demandes de devis formulées depuis le site MeilleurArtisan.com: ces demandes ne pourront ni être cédées, ni être revendues à des tiers. En acceptant la transmission d'une demande, le client s'engage à contacter le demandeur sous 48H afin d'établir une proposition. A l'issue de la transmission, MeilleurArtisan.com réalise une enquête qualité/satisfaction auprès du demandeur. Le résultat de cette enquête sera publiée et alimentera une note d'évaluation qualité

Chapitre VI : Propriété intellectuelle

6.1 Réalisations fournies par le client

L'ensemble des réalisations fournies par le client (logos, photos, textes, animations multimédias) restent la propriété intellectuelle du client.

6.2 Réalisations fournies par MeilleurArtisan.com pour le client

Les codes source des pages Web générées (Pages HTML, CSS et Javascript) ainsi que leur contenu sont la propriété du Client.

6.3 Outil mis à disposition par MeilleurArtisan.com

L'outil de génération des pages du site Internet ainsi que l'outil de gestion des client réalisés par le prestataire sont la propriété intellectuelle exclusive de MeilleurArtisan.com et ne sont cédées à aucun moment au Client qui ne peut s'en prévaloir.

6.4 Publicité

Le prestataire pourra à tout moment se prévaloir de la prestation fournie au Client en faisant figurer sur le site du client un lien hypertexte pointant vers le site www.meilleur-artisan.com.

Chapitre VII : Durée du contrat

7.1 Durée et prise d'effet

Le présent contrat est conclu pour une période initiale de douze (12) mois renouvelable par tacite reconduction par période de une année, à défaut de préavis donné par Lettre Recommandée avec AR trois (3) mois avant le terme de chaque période. La première année prend effet à la date de mise en production du site validé par le client, à défaut 6 mois à compter de la date de signature du contrat.

7.2 Résiliation de plein droit

Le contrat pourra être résilié en cas de non respect par l'une des Parties des engagements de celui-ci. Dans cette hypothèse, le contrat sera résilié, à défaut d'exécution, de plein droit à l'expiration d'une période de trente (30) jours ouvrés suivant l'envoi par l'une des Parties à la Partie défaillante d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception l'avisant de son intention de se prévaloir de la présente clause.

7.3 Intérêt légaux

Dans le cas où le prestataire ne pourrait encaisser le paiement des sommes dues, les intérêts de retard seront calculés au taux annuel de 12% auxquels s'ajouteront les frais accessoires et les débours (frais d'avis donnés, frais de rejet ...).

7.4 Clause déchéance du terme : En cas de non-paiement total ou partiel à l'échéance, les sommes dues au titre de ce contrat seront immédiatement exigibles après mise en demeure.

7.5 Clause pénale : De convention expresse, et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement à l'échéance fixée entrainera une intervention contentieuse. Il sera dû à titre de dommages et intérêts une indemnité de 15% des sommes dues avec un minimum de perception de 150 €, pour couvrir les frais judiciaires éventuels et les frais de dossier. En cas de recouvrement contentieux et/ou par l'intermédiaire d'une société spécialisée extérieure, tous les frais seront à la charge du client.

7.6 Frais impayés : en cas d'échéance impayée, le client sera redevable par impayés de frais s'élevant à 40€ TTC.

7.7 Revalorisation des prix : les prix au contrat pourront être révisés annuellement sur la base de l'indice SYNTEC.

Chapitre VIII : Preuves et consentements

Les données transmises par l'espace Client, par les formulaires ou par Email font foi entre les parties et sont considérées comme un écrit manuscrit authentique et signé. Tout acte de soumission de formulaire ou de liens hyper textes entraîne l'acceptation pleine et entière du Client.

Le présent Contrat est régi par la loi française. En cas de litige, les parties s'engagent à chercher une solution amiable. En l'absence de solution, tout litige sera arbitré par le tribunal de commerce de GAP (05).